

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL 25 FEVRIER 2021**

Présents : Monsieur WERMEILLE, Maire
Mesdames LOCU-CHARLIER, MISCHLER, JOLY et VILQUIN
Messieurs REYMOND, GUTRIN, PIERRECY, FERREUX, MICHEL A, MICHEL F, ROYER

Absents excusés : Messieurs KUHNI et LORIN

Date de la convocation : 17/02/2021

Marie-Laure LOCU-CHARLIER est nommée secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 26 NOVEMBRE 2021

Le compte-rendu est approuvé par les personnes présentes lors de cette réunion, à l'exception de Mme JOLY qui est arrivée en retard.

II – DELIBERATIONS

1- Adhésion contrat groupe proposé par le Centre de gestion. Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel pour la période 2021-2024

Monsieur le maire explique au conseil municipal que les collectivités doivent souscrire une assurance afin de couvrir les risques financiers en cas d'absentéisme pour raison de santé de leurs agents.

Depuis plusieurs années le Centre de Gestion du Jura, propose un contrat groupe d'assurance, garantissant les collectivités contre ces risques financiers statutaires et auquel tout collectivité peut adhérer.

Le précédent contrat arrivant à échéance au 31/12/2020, le CDG 39 a procédé à une nouvelle mise en concurrence. Au terme de cette consultation, le CDG 39 propose d'adhérer au contrat de SOFAXIS pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2024.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion au contrat d'assurance SOFAXIS et autorise le Maire à signer ce contrat.

2- Mandat de gestion et convention de mandat financier entre la commune et SOLIHA AIS JURA pour la location des logements conventionnés du bâtiment mairie

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que l'association SOLIHA AIS JURA est une Agence Immobilière Sociale (AIS). Dans le cadre de ses missions elle assure pour le compte des propriétaires publics ou privés la gestion administrative et technique de leur logement locatif, de la mise en location à la fin du bail.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à signer un mandat de gestion avec SOLIHA AIS JURA, le présent mandat ayant pour objet de confier la gestion administrative au mandataire et de contractualiser les modalités d'encaissements des loyers et des charges pour les quatre logements conventionnés du bâtiment de la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer un mandat de gestion et une convention de mandat financier avec SOLIHA AIS JURA.

3- Demandes de subventions dans le cadre du plan de relance proposé par le département

Monsieur le maire rappelle que le dispositif Dotations de Solidarité des Territoires – Relance, a été mis en place par le département avec le soutien de la Communauté de Communes, pour relancer l'activité des artisans locaux.

Monsieur le Maire propose plusieurs projets de travaux pouvant bénéficier de subventions :

Projet	Coût HT	Aide du Conseil départemental	Aide de la Communauté de Communes	Autofinancement
Rénovation façade du bâtiment mairie				
TOTAL	34 719.00 €	11 457.00 €	11 457.00 €	11 805.00 €
Plantations				
- Logements école	1 136.00 €			
- Aménagement rue de Chardonnerets	3 674.00 €			
TOTAL	4 810.00 €	1 587.00 €	1 587.00 €	1 636.00 €
Clôtures				
Maison du Bief	1 020.00 €			
Parking mairie	2 842.00 €			
Belvédère rue de Franche-Comté	1 373.00 €			
TOTAL	5 235.00 €	1 727.00 €	1 727.00 €	1 781.00 €
Eclairage clocher				
TOTAL	2 224.00 €	734.00 €	734.00 €	756.00 €
TOTAL	46 988.00 €	15 505.00 €	15 505.00 €	15 978.00 €

Le conseil municipal décide de reporter le projet des plantations et accepte, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à demander les subventions pour les trois autres projets.

4- Programme des travaux forestiers établis par l'ONF pour 2021 :

Monsieur le maire présente le programme des travaux établis par L'ONF pour 2021 :

- Travaux sylvicoles : 1 266.00 € HT
- Travaux de maintenance parcelles 14 et 15 : 847.90 € HT

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité le programme de travaux 2021 proposé par l'ONF.

5- Recrutement d'un vacataire :

La décision de recruter un vacataire pour effectuer des opérations de déneigement est reportée.

III - DOSSIER EN COURS

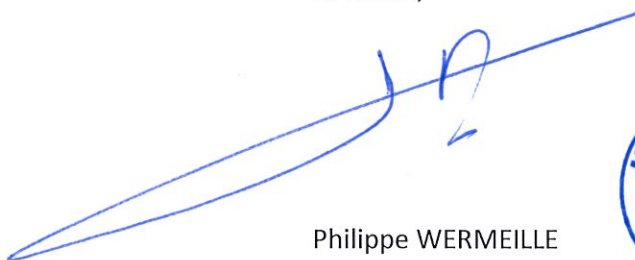
Monsieur le maire présente les possibilités d'investissements qui seront à voter lors de l'élaboration du budget.

IV QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur REYMOND informe que l'école a été retenue dans le projet « la Forêt s'invite à l'école », 50 arbres seront plantés par les enfants le lundi 22 mars. Il est demandé aux conseillers volontaires de venir le samedi 20 mars afin de préparer pour la plantation.
- Un point est fait par le Maire sur les travaux du bâtiment mairie.
- La demande de certificat d'urbanisme concernant le projet de lotissement est toujours en cours

Cize, le 26 février 2021

Le Maire,



Philippe WERMEILLE



